



ASSOCIATION ROMANDE DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

9^{ème} Assemblée générale ordinaire du 08 novembre 2007

Procès – verbal

- Date : Jeudi, 8 novembre 2007 à 17h30 heures
- Lieu : Swissôtel Métropole, 34 quai Général Guisan, Genève
- Présents : 62 membres présents ou représentés
- Invités : Sansonetti Riccardo (DFF, Chef sect. Politique contre la criminalité financière internationale) ; Gerber Lorenzo (MROS, Chef-adjoint) ; Bernard Steve (Genève Place Financière, Directeur) ; Teicher Charles-Henri (Ancien membre du Comité et chargé d'enquêtes) ; Levy Alain-Bruno, Fontanet Robert-Pascal et Jolles Alexander (TA) ; Mathais Jean-Claude et Olivier Thalmann (BNP Paribas) ; Eric Wagner (OAR-G)
- Président : Julien Blanc, Président du Comité
- Procès-verbal : Norberto Birchler, Directeur

Le président ouvre la séance à 17h35. Il rappelle que l'assemblée a été régulièrement convoquée par lettre datée du 3 octobre 2007 adressée à tous les membres, et par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) du 5 octobre 2007, soit 20 jours au moins avant sa tenue, conformément aux Statuts. L'ordre du jour de cette assemblée n'a pas été modifié depuis son envoi.

Un grand nombre de membres et d'invités ont excusé leur absence. Le président renonce à en donner la liste exhaustive.

Le président salue également nos invités, ainsi que notre orateur Monsieur Daniel Zappelli, Procureur général du Canton de Genève, dont l'arrivée est annoncée à 18h20 environ.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 9 novembre 2006.

Le président rappelle que le procès-verbal de l'AG 2006 a été affiché sur le site Internet de l'ARIF dès la fin novembre 2006. Le PV est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. Rapport d'activité du Comité

Le président passe en revue les principaux événements ayant marqué l'exercice du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007. Celui-ci a été dominé par les éléments suivants:

Le secrétariat a continué à fonctionner de façon indépendante et performante comme en témoigne le rapport de l'audit effectué par l'ACLBA en nos locaux en avril 2007, autorité avec laquelle les relations peuvent être qualifiées de très bonnes en général.

L'un des objectifs du Comité, à savoir la création d'une réserve correspondant à un budget annuel, n'est pas encore atteint, mais nous nous en approchons.

L'ACLBA a procédé durant cet exercice à un certain nombre de demandes de renseignements (basées sur l'art 19 LBA).

L'ARIF s'est engagée dans la défense des intérêts de ses membres, notamment en prenant position lors des consultations concernant la révision de la LBA et en recourant contre l'introduction d'une taxe OAR. Actuellement le recours est pendant devant le Tribunal

administratif fédéral. Le Comité a décidé que si l'ARIF et les 9 autres OAR étaient déboutés à ce niveau, elle recourrait auprès du TF.

L'ARIF a également participé activement aux travaux conduits en commun avec les autres OAR et l'ACLBA. Deux nouveautés seront présentées à ce sujet durant l'assemblée générale.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Comité de l'ARIF, composé comme ci-dessous, s'est réuni 11 fois.

Julien BLANC,	président
Joseph BOLLAG,	vice-président
Giulio RONGA,	vice-président
Walter STRESEMANN,	trésorier
Guy CHATELAIN,	président de la Commission de formation & information
Guy GIROD,	président de la Commission d'admission
Andreas FABJAN,	président de la Commission de gestion
Raphaël TREUILLAUD,	président de la Commission de surveillance
Mark BRENDOW	Gaudéric MASSOT
Charly DENERVAUD	Philippe PERLES
Philippe HAENER	Jean-Marc SCHWENTER
Bernard HESS	Christian THURY

J. Blanc conclut avec des remerciements au Comité pour l'excellent travail effectué. Ses remerciements vont également au secrétariat.

Travaux de la Commission de gestion

Le président de la Commission, Walter Stresemann, décrit les principales activités de la Commission de gestion qui s'est réunie 8 fois durant l'exercice. Ses activités principales ont été le suivi du budget 2006-2007, la gestion des liquidités, l'élaboration du budget 2007-2008, l'introduction du nouveau certificat de salaire et l'organisation du déménagement du secrétariat de l'ARIF dans de nouveaux locaux l'automne passé. Il a également procédé à la comptabilisation et à la répartition de la taxe OAR entre les membres. Le projet d'archivage électronique des données a été abandonné suite à une appréciation coût/bénéfice fortement défavorable.

Travaux de la Commission d'admission

Guy Girod, président de la Commission, donne quelques statistiques concernant l'activité de la Commission d'admission qui, du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, s'est réunie à 13 reprises. Elle a admis 45 candidats (contre 48 lors de l'exercice précédent), ainsi que 3 réviseurs LBA. Trois demandes d'affiliation sont devenues caduques et une demande a été refusée. Cinq diagnostics préalables (DP) ont été effectués.

Il signale aussi qu'au 8 novembre 2007, il y avait 5 dossiers de candidature en cours de traitement, dont un avec un DP qui doit être effectué d'ici la fin du mois.

Au 30 juin 2007, l'ARIF comptait 464 membres actifs. 37 membres ont démissionné durant l'exercice, principalement pour cessation d'activité ou non-assujettissement subséquent.

Guy Girod souligne une fois de plus l'excellent travail fourni par le secrétariat pour le traitement des candidatures en vue des séances de la Commission.

Travaux de la Commission de surveillance

La présidence de cette Commission est assurée par Raphaël Treuillaud. Durant l'exercice écoulé, la Commission de surveillance a tenu 10 réunions plénières, auxquelles s'ajoutent les nombreuses séances de travail individuel de ses membres.

L'introduction d'un cycle de visite auprès des membres a été mis en oeuvre. Une trentaine de membres ont été visités.

La Commission a mené 18 enquêtes sur des membres, proposé 41 sanctions (33 amendes, 1 blâme, 5 exclusions et 2 radiations) avalisées par le Comité.

Le contrôle de la révision 2005-2006 s'est déroulé de façon satisfaisante et dans les délais. La commission a procédé à l'adaptation des documents de travail pour la révision LBA 2006-2007.

Pour la révision 2007, nous attendions environ 470 rapports. Le contrôle de la révision a par ailleurs commencé. Les rapports sont entrés rapidement. Une trentaine de rappels ont été envoyés la semaine passée aux retardataires. Il faut se féliciter du taux d'entrées élevé des rapports. Il n'en manque à ce jour que 70 (demandes de délai y compris).

La commission a étudié 131 demandes de biennialisation de la révision, dont 94 ont été acceptées. La prochaine échéance pour les demandes de biennialisation est fixée au 30 mars 2008.

La commission a également pris position dans le cadre de la consultation de la révision de la LBA.

Enfin, la commission a été chargée des réponses et du suivi des recours devant le Tribunal arbitral de l'ARIF.

Travaux de la Commission de formation et information

M. Andreas Fabjan, président de la Commission de formation et d'information indique que la Commission s'est réunie 9 fois durant l'exercice écoulé. L'ARIF a organisé 18 séminaires et ateliers au cours de l'année 2006-2007, soit :

- 3 Séminaires généraux en français à Genève et à Lausanne
- 2 *General seminar in English* à Genève
- 1 *Allgemeines deutschsprachiges Seminar* à Zürich

- 2 *Workshops in English* à Genève
- 1 *Workshop auf Deutsch* à Zürich
- 1 *Workshop in italiano* à Lugano
- 1 atelier « Immobilier » à Genève
- 1 atelier « Transfert de fonds » à Genève
- 1 atelier « Change » à Genève
- 1 atelier « Financement du terrorisme » à Genève
- 1 atelier « Instruction pénale des affaires de blanchiment » à Genève
- 1 atelier « Gestion de Fortune » à Lausanne
- 1 atelier « Administration de sociétés & trusts » à Lausanne
- 1 atelier « Réviseurs LBA » à Lausanne

L'ARIF s'efforce d'inviter des intervenants de premier ordre, magistrats ou juristes renommés.

L'association a supervisé des séminaires internes organisés par deux de ses membres.

Le site Internet de l'Association va être entièrement remanié. Son accès et son utilisation facilité.

Le concept d'information mis en place par la commission a été renforcé avec une présence médiatique accrue et la continuation de la publication de la Newsletter.

Elle a également proposé le passage d'un rythme de formation continue annuel à un rythme de formation biennal dès l'année 2007-2008. Cette modification est entrée en vigueur au 01.07.07.

Enfin, elle a élaboré un « disclaimer » pour l'utilisation du logo et pour les références faites à l'ARIF sur les pages Internet de ses membres.

J. Blanc conclut cette présentation des activités du Comité en signalant que l'effort principal du Comité avait porté sur la révision biennale, la mise en place d'une formation continue biennales : ceci afin d'alléger autant que possible les charges administratives pesant sur les membres.

Contacts avec les autres OAR

L'ARIF est membre du Forum des OAR, un groupe de travail formé par les 11 OAR reconnus. Dans ce cadre, elle a coordonné:

- Opposition au projet de taxe OAR ;
- Lobbying en faveur d'une représentation équitable des IF non bancaires dans la FINMA ;
- Participation au groupe de travail du Forum sur l'activité de transfert d'argent ;
- Participation au groupe de travail du Forum sur la révision de la LBA ;
- Participation au groupe de travail du Forum concernant la surveillance prudentielle des IF ;
- Participation à toutes les consultations concernant la LBA.

Les contacts avec les autres OAR, notamment ceux ayant un profil pluridisciplinaire, ont continué à être développés.

3. Présentation des comptes

Walter Stresemann, trésorier, rappelle aux membres présents que les comptes de l'ARIF pour l'exercice 2006-2007 leur ont été envoyés avec la convocation, et que le rapport de l'organe de révision de BDO Visura est à disposition à l'entrée de la salle. Il présente et commente le bilan et les comptes de pertes et profits de l'exercice 2006-2007.

La situation financière de l'ARIF est saine, mais nous n'avons toujours pas atteint les réserves que nous devrions avoir, conformément aux conclusions du 2^{ème} rapport Zimmerli et à l'ACLBA, qui encourage les OAR à constituer une réserve équivalente à 1 an de budget de fonctionnement. L'ARIF continue donc à constituer ce montant. Afin de consolider la constitution de cette réserve, il est proposé d'attribuer cette année CHF 450'000.- de l'excédent de recette reporté à un poste intitulé « réserve libre ». Ce montant inclut la provision dissoute pour l'archivage informatique des données de CHF 150'000.-. Nous estimons que d'ici 3 ans, l'ARIF devrait avoir constitué une réserve suffisante, conformément aux exigences mentionnées précédemment.

4. Rapports des réviseurs

a) Révision statutaire

M. Bachmann, de BDO Visura, donne lecture de son rapport concernant la révision statutaire des comptes, qui recommande à l'assemblée d'approuver les comptes.

b) Révision concernant le respect des conditions d'autorisation OAR

Celle-ci a eu lieu en 2006. Comme elle n'a lieu que tous les deux ans, la prochaine n'a donc pas eu lieu cette année.

5. Approbation des rapports et décharge au Comité

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité moins deux abstentions les comptes qui lui sont soumis et la décharge au Comité.

6. Modifications des Statuts

Julien Blanc présente la modification des Statuts. Celle-ci est acceptée à l'unanimité moins deux abstentions.

N°art	Ancien	Nouveau
7	Peut aussi demander à devenir membre de l'ARIF, toute personne physique ou morale qui témoigne d'un intérêt pour les problèmes de prévention du blanchiment de capitaux.	Les personnes physiques élues au Comité de l'ARIF sont membres de droit de l'Association, indépendamment de leur éventuelle qualité d'intermédiaire financier.

7. Elections statutaires

a) Membres du Comité

Il y a deux membres du Comité dont le mandat arrive à échéance et qui se représentent : Guy Girod et Philippe Haener.

Le Comité propose en outre la candidature de Norberto Birchler, directeur.

IL est rappelé que les membres du Comité se récusent lorsqu'un sujet traité lors d'une séance les touche d'une façon personnelle.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

b) Membres du Tribunal Arbitral

Il y a quatre membres du TA dont le mandat arrive à échéance et qui représentent : Me Alain-Bruno Lévy, Me Nicolas Peyrot, Me Pierre-Alain Schmitd et Me Robert-Pascal Fontanet. En outre afin de compléter l'effectif des maîtres suppléants, Me Alexander Jolles est candidat en remplacement de Me Marc Ronca, démissionnaire.

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité.

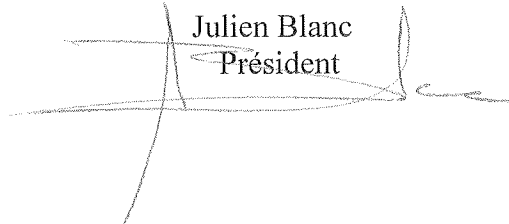
8. Divers

Personne ne demande la parole.

La séance est levée à 18h25 et suivie par l'exposé Daniel Zappelli, Procureur général du Canton de Genève « Blanchiment d'argent : état des lieux ».

Suite à cette intervention, les participants sont conviés à un apéritif.

Ainsi fait à Genève, le 20 novembre 2007.


Julien Blanc
Président


Norberto Birchler
Directeur